MASTER NEGATIVE
NO. 93-81202-20

MICROFILMED 1993

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States - Title 17, United States Code - concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material.

Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or other reproduction is not to be "used for any purpose other than private study, scholarship, or research." If a user makes a request for, or later uses, a photocopy or reproduction for purposes in excess of "fair use," that user may be liable for copyright infringement.

This institution reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

POLAIN, M. L...

TITLE:

NOTICE SUR UN FRAGMENT DE LA FIN...

PLACE:

[no place]

DATE:

[no date]

Master Negative #

93-81202-20

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

949.3462 Polain, Mathieu, Lambert, 1808-72.
Z Notice sur un fragment de manuscrit de la fin du VIe ou de la première moitié du VIIe siècle.
O. 12 p. fac-sim.
Reprinted from Académie royale de Belgique.
No. 5 of a volume of pamphlets.

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 4-6-93 INITIALS Susan
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

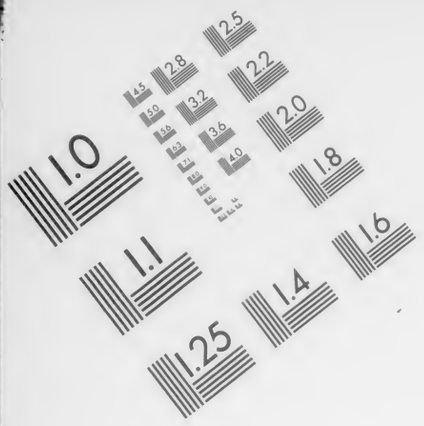

AIIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

301/587-8202

Centimeter

Inches

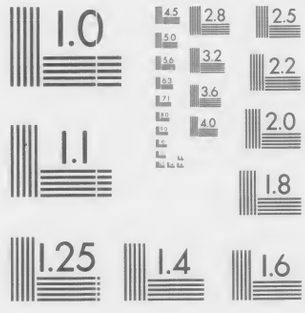

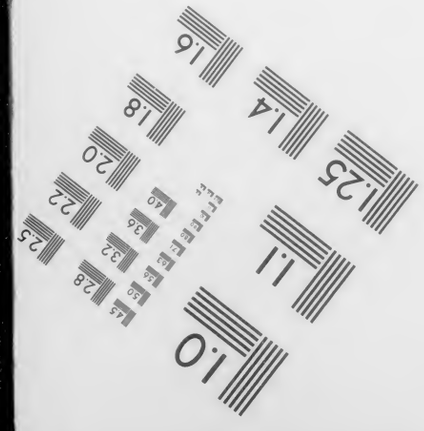

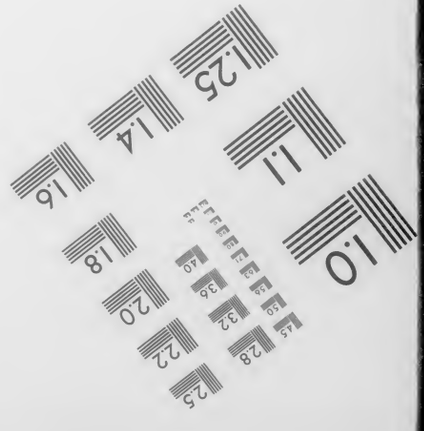

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

No. 5.

NOTICE

SUR

UN FRAGMENT DE MANUSCRIT

DE LA FIN DU VIe OU

DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VIIe SIÈCLE;

par

M. L. Polain,

Membre de l'Académie royale de Belgique.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.
(Extrait du tome XVI, n° 12, des Bulletins.)

NOTE

Sur un fragment de manuscrit de la fin du VIe ou de la première moitié du VIIe siècle.

Il serait injuste de méconnaître les services rendus aux lettres par l'institution monastique. Au Ve siècle, lorsque la civilisation et la langue romaine disparurent, l'Église chrétienne, seule debout au milieu des ruines qui recouvraient le sol de l'Europe, sema partout des germes précieux et féconds. C'est elle qui nous a conservé les traditions du savoir antique; des moines, à qui leur règle imposait le travail, recueillirent et copièrent à l'envi les vieux monuments de la littérature païenne qui, sans eux, auraient infailliblement péri. Ils ouvrirent des écoles, créèrent des bibliothèques, et sauvèrent ainsi les matériaux dispersés, qui servirent plus tard à reconstruire l'édifice des connaissances humaines.

Mais on ne saurait nier, non plus, que ce beau zèle a souvent fait place à la plus déplorable insouciance : tantôt la pénurie de parchemin engageait les moines à gratter l'écriture d'un ancien *codex* pour la remplacer par des textes beaucoup moins importants; tantôt c'était le vélin même de ces précieux volumes que l'on utilisait de préférence à tout autre pour la reliure des livres. Ce dernier mode de destruction fut pratiqué jusque dans certains monastères de l'ordre de St-Benoît, ces glorieux refuges de la science. Nous en avons un nouvel exemple à faire connaître.

Je feuilletais naguère quantité de vieux livres provenant de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Stavelot. Presque tous ces volumes, reliés au commencement du XVIe siècle, ou à la fin du XVe, avaient pour gardes, des fragments de manuscrits sur vélin, la plupart en minuscules carlovingiennes, parmi lesquels je distinguai et recueillis une trentaine de feuillets d'un beau Virgile du Xe siècle, enrichi de nombreuses scholies. D'autres feuillets en lettres onciales, et qui me parurent remonter à une époque beaucoup plus reculée, attirèrent bientôt aussi mon attention.

Je ne tardai point à reconnaître dans le texte que j'avais sous les yeux des fragments du sixième livre d'Orose, les chapitres mêmes où cet historien raconte l'héroïque résistance d'Ambiorix et des Eburons, et peint le triste état de la Gaule, après la conquête de César (1).

Cette découverte accrut l'intérêt que j'attachais à ma trouvaille. Je cherchai dès lors à préciser autant que possible l'âge de ces fragments, et pensai qu'il n'était pas sans importance de recueillir les leçons nouvelles qu'un texte aussi ancien pouvait fournir.

Ce n'est pas chose facile, comme on sait, de déterminer l'âge d'un manuscrit, surtout lorsqu'il est antérieur au IXe siècle. Le coup d'œil de l'antiquaire et l'expérience sont assurément d'un puissant secours en pareille matière, ainsi qu'on l'a fait remarquer bien avant nous, mais cela

(1) La bibliothèque royale de Belgique possède aussi deux feuillets de ce même manuscrit d'Orose, achetés à la vente des livres de l'ancienne abbaye de Stavelot, et qui servaient de couverture à un autre manuscrit sur vélin du XIIIe ou XIVe siècle, comprenant les traités de saint Jérome, de Gennade et d'Isidore sur les écrivains illustres.

ne suffit point : la forme des lettres et de l'écriture, l'orthographe des mots, leur distinction ou leur indistinction, les différents modes de ponctuation, les accents, les abréviations plus ou moins nombreuses, la nature du parchemin ou du vélin, la couleur de l'encre dans les titres, la pureté ou la grande altération des textes, voilà quels sont les autres moyens d'appréciation le plus généralement adoptés (1). Nous les appliquerons à l'examen du fragment de manuscrit qui sert d'objet à cette notice.

Ce fragment est entièrement écrit en onciales mérovingiennes, à gros traits; sans distinction des mots entre eux, hormis après le point; sans alinéa, si ce n'est à la fin des chapitres; et dépourvu de tout signe de ponctuation autre que le point, placé çà et là entre les mots, et au milieu des lettres. L'écriture ne présente qu'un fort petit nombre d'abréviations; le texte est généralement pur; enfin les lettres des alinéas sont onciales et en encre rouge, sans aucun ornement, de même que celles des intitulés des chapitres.

Voyons les inductions que l'on peut tirer de ces remarques pour fixer l'âge du fragment de manuscrit qui nous occupe.

Ce fragment, avons-nous dit, est tout entier en lettres onciales. Or, il est assez généralement reconnu que les manuscrits entièrement onciaux, s'ils ne contiennent pas des textes purement sacrés ou d'anciennes liturgies, ne peuvent guère être d'une date postérieure au VIIIe siècle. Mabillon prétend même que l'usage de l'onciale pour les textes profanes a cessé vers le milieu du VIIe, mais les

(1) *Nouveau traité de diplomatique*, par les Bénédictins, vol. II et III, *passim*.

Bénédictins, tout en admettant que l'emploi de cette écriture a considérablement décliné à dater de 650, pensent toutefois qu'elle n'a pas complétement disparu alors. Les plus savants diplomatistes, le père Bianchini, entre autres, ont adopté l'opinion de Mabillon (1).

L'indistinction des mots entre eux indique aussi un âge antérieur au VIIIe siècle. C'est à cette époque seulement, suivant Mabillon, Maffei et d'autres, que l'on commença à séparer les mots dans les manuscrits. Les écritures semi-distinctes, disent les Bénédictins, caractérisent particulièrement le VIIe et le VIIIe siècle. L'onciale indistincte et n'offrant qu'un petit nombre d'abréviations dénote une plus haute antiquité, et appartient plus spécialement au VIe siècle.

L'absence de tout signe de ponctuation, à l'exception du point placé entre les mots, au milieu des lettres, marque un âge extrêmement reculé. C'est le mode d'interponction généralement usité dans les manuscrits, depuis le IVe siècle jusqu'au VIIe, et qu'on trouve employé, entre autres, dans le célèbre Virgile de Florence, écrit, à ce qu'on croit, au IVe siècle; dans celui du Vatican, qu'on fait remonter au temps de Septime-Sévère; et aussi dans l'évangéliaire de Saint-Germain des Prés, écrit en lettres capitales d'or sur vélin pourpre, précieux volume dont les Bénédictins ont publié une excellente description (2) et qu'ils supposent dater du règne de Clovis.

Les seules abréviations que nous ayons trouvées sont les suivantes : *q;* mis pour *que; b;* pour *bus; p* barré signifiant *per;* l'*r* barré mis pour *rum;* la petite ligne horizontale — pour tenir lieu de l'*m;* et *o̅m̅s* pour *omnes.*

(1) *Nouveau traité de diplomatique,* par les Bénédictins, vol. II, p. 512 et 513.

(2) *Ib.,* t. III, p. 45.

Ce sont toutes abréviations que les Bénédictins, et après eux M. de Wailly ont signalées comme étant généralement employées dans les manuscrits du VIIe siècle et antérieurement. Le *q* pour *que*, et le *b;* pour *bus* se voient déjà dans le Virgile de Florence; le *q* pour *que* existe aussi dans le manuscrit de Saint-Hilaire de la Bibliothèque nationale à Paris (VIe siècle); on trouve l'*r* barré dans le psautier gallican qui était à l'usage de saint Germain, évêque de Paris, mort en 576; la ligne horizontale — représentant l'*m* existe dans le célèbre manuscrit des Pandectes et dans le Virgile de Florence (1).

Nous avons, en outre, remarqué dans notre fragment d'Orose deux lettres conjointes employées à la fin des lignes, pour les terminaisons *us* et *os*. On trouve ces mêmes lettres dans le manuscrit de saint Prosper conservé à la Bibliothèque nationale à Paris, manuscrit de la fin du Ve siècle, selon les Bénédictins, mais seulement du VIe, d'après M. de Wailly (2).

Le texte est généralement pur; on y rencontre fort peu de ces grossiers solécismes, si fréquents dans les transcriptions de textes profanes faites vers la fin du VIIe et pendant le VIIIe siècle. L'orthographe des mots présente néanmoins plusieurs particularités essentielles à noter, parce qu'elles peuvent servir à fixer l'âge de notre manuscrit. C'est ainsi

(1) *Nouveau traité de diplomatique,* par les Bénédictins, vol. II et III, *passim* — Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie.*

(2) Le fac-simile de ce manuscrit, publié par M. Natalis de Wailly (pl. II, n° 4, t. II) offre beaucoup d'analogie avec l'écriture de notre fragment d'Orose.

que l'on y rencontre, comme dans le psautier de saint Germain, qui remonte au VIe siècle, l'*e* fréquemment employé pour l'*i*, exemple : *neglegentiorem, intellegebat, profeteri,* etc.; le *d* pour le *t*, exemple : *adque;* l'*n* pour l'*m* ou l'*r* dans les mots suivants : *inmensas, inproborum, inruit.* L'*œ* est généralement remplacé par l'*e* simple, avec cédille. Ce sont là tous signes qui caractérisent parfaitement l'orthographe des manuscrits du VIe siècle. On peut encore y ajouter le point placé en-dessous et au-dessus des lettres inutiles, mode de correction employé par les plus anciens copistes seulement, et que l'on retrouve dans notre fragment au mot *edomiṇạtis* écrit au lieu d'*edomitis*.

Les lettres initiales des alinéas sont onciales et non capitales, ce qui est une marque de haute antiquité dans les manuscrits complétement onciaux, l'usage des capitales au commencement des alinéas, dans les livres en onciales, n'ayant commencé à devenir ordinaire que vers le VIIIe siècle, peut-être même dès le VIIe.

Les intitulés des chapitres sont aussi en lettres onciales rouges, pas plus grandes que celles du texte, particularité que l'on rencontre seulement dans les plus anciens manuscrits.

Enfin le parchemin, quoique assez fort, est blanc et le manuscrit d'une exécution régulière et soignée.

De l'examen de tous ces indices, il est résulté pour moi la conviction que ces fragments d'Orose doivent appartenir à la fin du VIe siècle ou à la première moitié du VIIe, au plus tard.

C'est l'opinion que je m'en étais faite d'abord, et c'est aussi l'avis d'un homme fort expert dans ces matières, de l'un des plus savants paléographes de l'Allemagne, de M. Bethman, l'habile et zélé collaborateur de M. Pertz.

Le manuscrit d'Orose, conservé dans la bibliothèque des Médicis, à Florence, manuscrit dont Mabillon et Sigebert Havercamp ont fait graver un fac-simile, ne remonte, suivant ce dernier, qu'au VIIIe siècle. Les fragments que nous avons retrouvés présenteraient donc, si notre appréciation est exacte, un texte antérieur à celui de ce manuscrit célèbre. Ils acquièrent par là une certaine valeur diplomatique et littéraire; c'est ce qui nous a engagé à les copier exactement et à les publier, avec un fac-simile, à la suite de cette notice.

Les monuments paléographiques d'une date aussi reculée sont d'ailleurs excessivement rares, et les bibliothèques de Belgique n'en possèdent pas, croyons-nous, d'antérieurs à celui-ci.

Enfin la classe voudra bien permettre cette dernière observation à un bibliophile liégeois : ces précieux feuillets offrent peut-être la plus ancienne transcription connue de deux noms qui brillent entre tous aux premières pages du livre de nos annales, le nom d'Ambiorix et celui des Eburons.

Codicis orosiani fragmenta.

Liber VI, caput X.

. . . . . obruerentur vulneribus laboribus vigiliis jejuniis incendiisve (1) cesserunt· Tandem cesari nuntiatum est unam deletam esse legionem alteram jam pene confectam adventante cum duabus legionibus cesare deserunt hostes obsidionem adque in eum cuncti raptis copiis ruunt· Cesar parvissimis se castris consulto condidit· equitibusque premissis· ut fugam fingerent·

(1) *Incendiisque*. Havercamp.

imperavit· ut ad transitum vallis que media erat· sibique periculosa· videbatur hostes· contemtu sui· invitaret· quibus adventantibus insuper obstrui portas precepit· quo viso galli quasi jam vicissent· ad obducendum extrinsecus vallum conversi sunt· Cesar totis repente portis paratum effudit· exercitum versosque in fugam gallos vastissima cede confecit· Nam LX milia· tunc fuisse referuntur· e quibus pauci per paludes in vias evaserunt indutiomarus treverorum princeps· magnas armatorum copias habens· postquam de consensu totius gallie certior redditus est labieni castra legionemque cui· is preerat quod facile factu arbitravatur delere statuit· ac deinde eburonibus nerviisque conjunctus ad opprimendum cesarem pergere labienus quibus potest artibus simulat timorem adque ita indutiomarum neglegentiorem cum insultantibus copiis pro vallo oberrantem repentina eruptione prostravit· ac victoria labieni reliqui gallorum conatus repressi sunt et cesar paulo quietior reliqua parte hiemis fuit· sed intellegens sibi majora belli superesse· negotia· maxime quia plurima parte exercitus amissa· aliisque graviter sauciis· ne ad sustinendum quidem sibi idoneus· non dicam ad comprimendum gallorum impetum videretur· ut cōn· pompeio (1) proconsule conscribi legiones sibique mitti· in auxilium petit· Itaque ante exactam hiemem· tres ad eum legiones in castra venerunt· Igitur cesar priusquam· in unum hostium copie coirent· ineunte verno (2) adgredi trepidos et opprimere sparsos in suis finibus parat· Primum itaque nerviorum fines diripit· predam vero que copiosissima erat exercitui permittit· deinde menapos (3) qui sibi propter inmensas paludes adque inpeditissimas silvas· munitissimi videbantur· tribus agminibus invadit· nimiaque cede vulgo agitata residuos supplices in deditionem recepit labienus sequenti prelio omnes treverorum copias interfecit arte in bel-

(1) *A Cn. Pompeio.* Havercamp.
(2) *Ineunte vere.* Havercamp.
(3) *Menapios.* Havercamp.

lum provocatas priusquam germanis adventantibus jungerentur· et continuo ipsam civitatem· capit cesar ulcisci mortem sabini et cotte legatorum volens· ambiorigem· et eburones delete legionis auctores postquam in arduennam silvam refugisse conperit que silva totius gallie maxima est· adque a ripis rheni finibusque treverorum ad nervios usque pertingit et in longitudine plus quam L milibus (1) passuum patet permetiens rem suis maximi periculi fore si per obstructas spatiosasque silvas ignoti dividerentur hostemque locis notissimum quererent.

Liber VI, cap. XI et XII.

. . . . . crebriusque succederent· conplures tamen trucidantur igitur extruitur agger et turris pedum LX· cujus vertex equare ad fontis locum possit· ut vel ex equo tela conjici queant. vel precipitata desuper saxorum volumina non timeri· Oppidani autem· ubi exanimari siti· non solum pecora sua verum etiam infirmiores hominum aetates vident· cupas pice sebo· et scindulis· (2) ac deinde inmisso igne in prona precipitant· easque ipsi toto oppido effusi subsequuntur· ardentibus machinis cum grave prelium suis cesar ac periculosum videret cohortes in circuitum oppidi ire velociter· per occultum imperat· adque (3) subito vastum clamorem attollere· quo facto consternati oppidani· dum recurrere ad muniendum oppidum volunt ab oppugnatione turris vel demolitione aggeris recesserunt Illi tamen qui ad incidendas fontis venas sub obtentu aggeris tuti cuniculos perfodiebant. reppertos in abstruso aquarum meatus permulta dividendo tenuari· in semetipsis consumique fecerunt· oppidani fonte siccato· ultima desperatione correpti· deditionem sui faciunt· Cesar autem omnibus qui arma tulerant manu sustulit et vitam

(1) *Millia.* Havercamp.
(2) *Pice, sevo et scundulis repletas.* Havercamp.
(3) *Undique.* Havercamp.

reliquid quo testatior esset· etiam posteris. poena inproborum multum enim ad cohercendam audaciam valet propositum punitionis exemplum cum ipsa miseri presens forma viventis et ad recordationem admonet conscios· et adsciscitationem cogit ignaros

X Hic ubi galli exausti et domiti sunt a cesare

Exaustis adque edomiṅ̊tis gallis· securus cesar cum legionibus in italiam rediit· nullus (1) post se gallorum motus pertimescens· certo se sciens menime aliquos qui vel moveri audeant. vel si moveantur timendi sint (2) reliquisse constitui· Nunc ante oculos velim exanguem defectamque galliam· post illas ardentissimas febres internosque aestus vitalium meliora torrentes ut sese habeat quanta macie quantoque pallore sit· quam demissa ac resoluta jaceat· quam ipsos quoque necessarii officii motus ne eundem incursum malorum revocent pertimescat· inruit enim in eam repentino impetu romanus exercitus veluti fortissimo corpori fortior lues que tanto gravius accenditur· quanto inpatientius toleratur· Sitiebat misera cum instante gladio profeteri sponsionem servitutis aeterne avulsis insuper obsidibus cogeretur sitiebat ut dixi notam illam omnibusque suavissimam velut aque gelide dulcedinem libertatis quantoque eam magis subtrahi intellegebat· tanto avidius desiderabat· hinc illatam frequens contra vetita presumptio invadebatur pro defendenda libertate inportuna (3) libertas. prereptaque insatiabiliter potiundi licentia· quod male conceptam perniciem restinguere videbatur augebat hinc romanus ante pugnam insidiator arguti.....

---

(1) Nullos. *Faute de copiste.*

(2) Il y a ici, dans le manuscrit, un changement qui me paraît avoir été fait postérieurement. En grattant quelques lettres, on a changé le texte de la manière suivante : *Menime aliquo qui vel moveri audeat vel si moveatur timendi sint.*

(3) *Inopportuna.* Havercamp.

UNIVERSITY LIBRARY

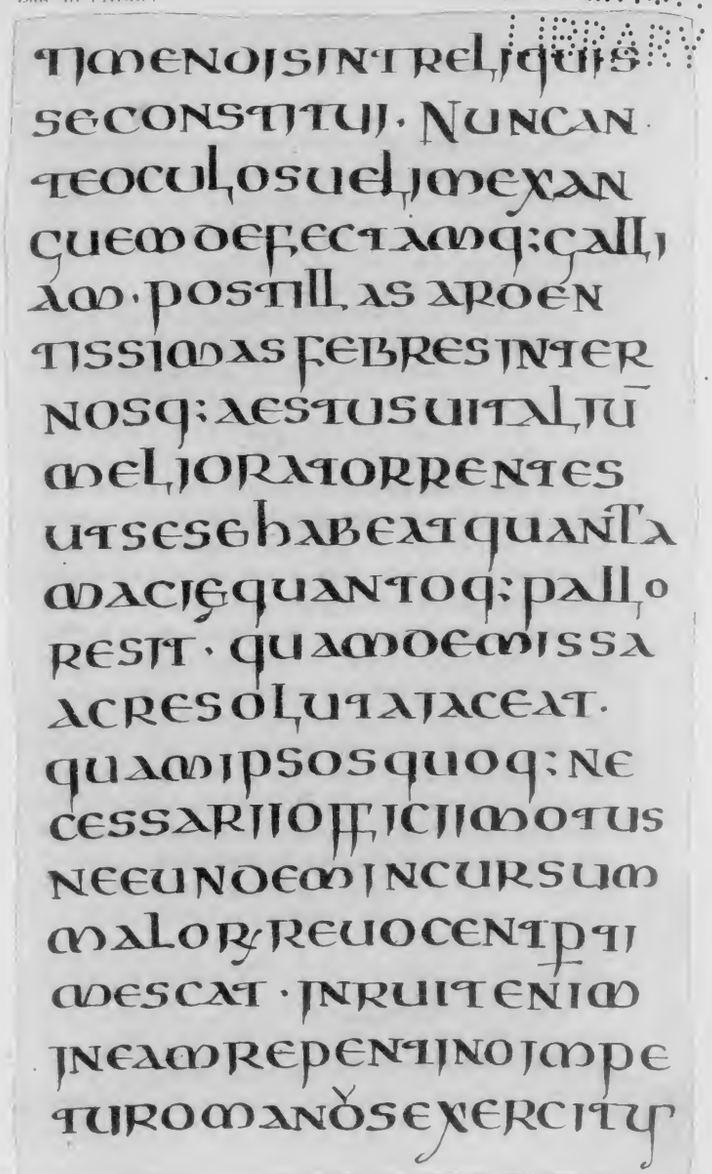

reliquid quo testatior esset· etiam posteris. poena inproborum multum enim ad cohercendam audaciam valet propositum punitionis exemplum cum ipsa miseri presens forma viventis et ad recordationem admonet conscios· et adsciscitationem cogit ignaros

X Hic ubi galli exausti et domiti sunt a cesare

Exaustis adque edomiñatis gallis· securus cesar cum legionibus in italiam rediit· nullus (1) post se gallorum motus pertimescens· certo se sciens menime aliquos qui vel moveri audeant. vel si moveantur timendi sint (2) reliquisse constitui· Nunc ante oculos velim exanguem defectamque galliam· post illas ardentissimas febres internosque aestus vitalium meliora torrentes ut sese habeat quanta macie quantoque pallore sit· quam demissa ac resoluta jaceat· quam ipsos quoque necessarii officii motus ne eundem incursum malorum revocent pertimescat· inruit enim in eam repentino impetu romanus exercitus veluti fortissimo corpori fortior lues que tanto gravius accenditur· quanto inpatientius toleratur· Sitiebat misera cum instante gladio profeteri sponsionem servitutis aeterne avulsis insuper obsidibus cogeretur sitiebat ut dixi notam illam omnibusque suavissimam velut aque gelide dulcedinem libertatis quantoque eam magis subtrahi intellegebat· tanto avidius desiderabat· hinc illatam frequens contra vetita presumptio invadebatur pro defendenda libertate inportuna (3) libertas. prereptaque insatiabiliter potiundi licentia· quod male conceptam perniciem restinguere videbatur augebat hinc romanus ante pugnam insidiator arguti.....

(1) Nullos. *Faute de copiste.*

(2) Il y a ici, dans le manuscrit, un changement qui me paraît avoir été fait postérieurement. En grattant quelques lettres, on a changé le texte de la manière suivante : *Menime aliquo qui vel moveri audeat vel si moveatur timendi sint.*

(3) *Inopportuna.* Havercamp.

Publ. de l'Acad.

UNIVERSITY LIBRARY

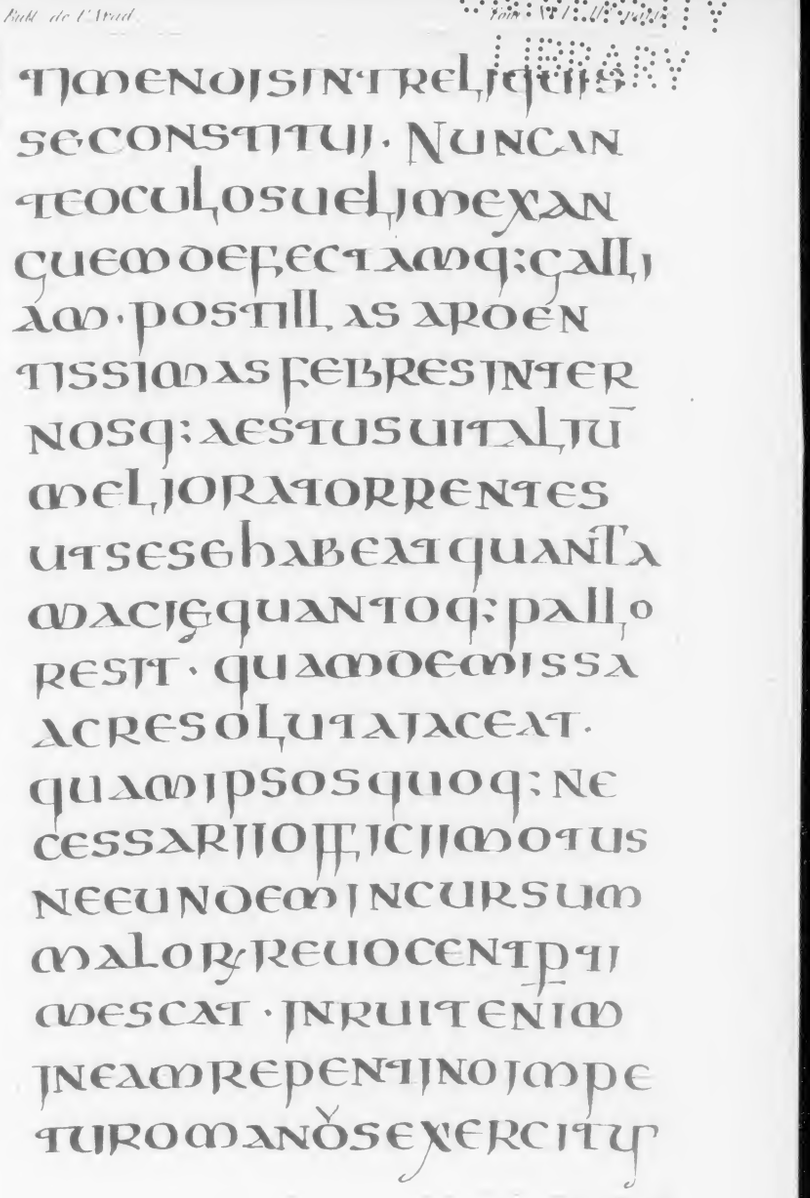

UNIVERSITY
LIBRARY